

Formation
Adulte



**Certificat de Compétences de Transport
Routier d'Ongulés et Volailles (ex CAPTAV)**

CCTROV



◇ **Prérequis—Conditions d'inscription**

Pré-requis : comprendre et lire le français, être majeur

Les inscriptions sont à réaliser auprès du CFPPA de l'Allier ; plusieurs sessions sont programmées dans l'année.

Modalité de sélection des candidats : aucune

◇ **Accessibilité au public en situation de handicap**

Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap.

◇ **Public ciblé**

Vous êtes agriculteur, transporteur d'animaux vivants, le CCTROV est un certificat **obligatoire** * pour convoier un transport d'animaux vivants dans le cadre d'une activité économique sur une distance supérieure à 65 kms. Cette obligation est issue du règlement CE n°1/2005 du conseil européen.

◇ **Objectifs de la formation CCTROV**

Connaitre les principales dispositions réglementaires concernant le bien être et le transport d'animaux vivants dans le but d'obtenir le CCTROV.

◇ **Organisation de la formation**

Formation de 2 journées (14 heures) +1/2 journée par catégorie supplémentaire

La formation alterne des apports théoriques, des échanges de pratiques, des exercices, et des mises en situation.

◇ Contenu de la formation

La formation s'articule autour de 3 thématiques :

- la législation sur le bien être et le transport des animaux
- l'embarquement, le transport et le déchargement des animaux en assurant leur bien être et la sécurité des intervenants
- savoir anticiper et agir sur les conséquences du transport des animaux

Contenus de formation concernant le transport de longue durée d'animaux vivants selon instruction technique DGER/SDPFE/2019-7 :

1 - Spécifications techniques pour la protection et le bien-être des animaux en cours de transport

- termes techniques de la législation relative au transport des animaux vivants
- conditions minimales applicables au transport des animaux
- connaissance générale des animaux
- le transport et son impact sur le bien être et la sécurité des animaux
- impact du transport de l'animal sur la qualité de la viande
- manipulation et contention lors du transport de l'animal
- soins d'urgence aux animaux

2 - Législation communautaire relative à la protection des animaux en cours de transport

- législation communautaire

3 - Voyages de longue durée

- voyages de longue durée des animaux de rente
- voyages de longue durée des volailles, oiseaux domestiques, poussins
- densité de changement
- autorisation du type II
- exigences supplémentaires relatives au véhicule routier

◇ **Validation de la formation**

A l'issue de la formation, vous obtenez une attestation de suivi de formation, à joindre à votre demande de délivrance du CCTROV que vous ferez auprès de la DDCSPP de votre département.

◇ **Frais pédagogiques et financement de la formation**

Forfait formation pour une catégorie : 280€

Le financement de la formation est fonction de votre statut.

Nous vous accompagnons pour mettre en œuvre les différentes possibilités de financement de votre formation.

Taux d'appréciation des bénéficiaires : 87%

Taux de réussite : 100%



**Centre de Formation
Professionnelle et de
Promotion Agricole
de l'Allier**

Contact : chargé de recrutement
Château de Neuville – 03000 NEUVY
04 70 46 43 67
cfppa.moulins-neuville@educagri.fr

www.agriallier.fr